

A St Maixent l'Ecole, le 8 février 2022

Gilles SEIGNON
Proviseur du Lycée du Haut Val de Sèvre

A
Mesdames et messieurs les parents d'élèves

Le proviseur
Gilles Seignon

Affaire suivie par
Vanessa Frappier
Coordonnatrice de la section sportive

Secrétariat
Sylvie Cossard

Téléphone
05 49 05 77 32

Télécopie
05 49 05 88 85

Courriel
ce.0790031e@ac-poitiers.fr

Site de l'établissement
www.lycee-hautvaldesevre.fr

Adresse postale
22 rue du Panier Fleuri
79 403 SAINT-MAIXENT L'ECOLE

Objet : Candidature section sportive handball féminin

Mesdames et messieurs,

Votre fille souhaite candidater à la section sportive d'handball féminin du Lycée du Haut Val de Sèvre de Saint Maixent l'Ecole

Vous trouverez en pièces jointes :

Le dossier de candidature à compléter et retourner au secrétariat pour le **1^{er} avril 2022** dernier délai (*joindre les derniers bulletins scolaires*)

Si la candidature de votre enfant est retenue, vous recevrez une convocation pour les tests physiques de sélection, qui se dérouleront le **mercredi 11 mai 2022** au gymnase **Cavaillès à Saint Maixent l'Ecole**.

Nous vous rappelons que, pour les collèges se situant en dehors de la zone de recrutement du Lycée de Saint Maixent l'Ecole, l'entrée en section sportive est soumise à l'acceptation d'une dérogation.

La demande de dérogation est à adresser au directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (le dossier de dérogation est à retirer directement dans le collège d'origine).

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Vanessa FRAPPIER



Coordonnatrice

Gilles SEIGNON



Proviseur

SECTION SPORTIVE FEMININE HANDBALL au LYCEE DU HAUT VAL DE SEVRE de ST MAIXENT L'ECOLE



**Dossier de candidature + pièces demandées
à retourner pour le 1er avril 2022 soit :**

Par mail à :
ce.0790031e@ac-poitiers.fr

Soit par courrier à l'adresse ci-dessous :

Lycée du Haut Val de Sèvre
22 rue du Panier Fleuri – BP 40 008
79400 Saint Maixent l'Ecole

L'élève

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse complète :
Code postal : Ville :
Téléphone du domicile : Téléphone portable :
Email :

Responsable légal de l'élève

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Code postal : Ville :
Téléphone du domicile : Téléphone portable :
Email (obligatoire) :

Je soussigné(e),

représentant légal de l'élève

autorise mon enfant à faire acte de candidature et à se présenter aux tests de sélection le 11 mai 2022 de 14h00 à 16h00 au gymnase du Panier fleuri si mon enfant est sélectionné.

Signature des parents

Demande de pré-inscription

Je soussigné,

Responsable légal de l'enfant

Haut Val de Sèvre de Saint Maixent l'Ecole et son inscription à la section sportive d'Handball, à partir de la rentrée scolaire 2022-2023.

, sollicite son admission au lycée du

J'autorise le droit à l'image (publication de photos)

Oui

Non

Fait à

Le

Signature du responsable légal

Rappel de l'échéancier

01/04/2022	Retour des dossiers de candidature dernier délai
08/04/2022	Délibération de la commission de sélection
11/04/2022	Envoi des réponses aux candidates
11/05/2022	Tests physiques pour les candidates sélectionnées
12/05/2022	Envoi des réponses aux tests de sélection

Inscriptions

1. Compléter le dossier d'inscription

(à télécharger sur le site internet ou à retirer au secrétariat de l'établissement)

2. Le déposer au secrétariat de l'établissement

Retour des dossiers de candidatures : vendredi 1er avril 2022

Commission d'étude et de sélection des dossiers : vendredi 8 avril 2022

Envoi des réponses aux familles : lundi 11 avril 2022

Tests physiques de sélection des candidates : mercredi 11 mai 2022

www.lycee-hautvaldesevre.fr



« Le sport est reconnu comme un moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué. »

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

Les sections sportives se distinguent des dispositifs suivants :

- le volet sportif de l'accompagnement éducatif, qui vise davantage l'ouverture des élèves à des activités de découverte et d'initiation, le soir après les cours ;
- les structures et dispositifs des parcours de l'excellence sportive dans le cadre du sport de haut niveau validés par le ministère chargé des sports ».

Bulletin officiel n°38 du 20 octobre 2011

MON PARCOURS

SPORTIF
ET
SCOLAIRE

SECTION
SPORTIVE
HANDBALL